DOCUMENT: 830-296/028

DRAFT

27th ANNUAL MEETING OF THE CANADIAN COUNCIL OF RESOURCE AND ENVIRONMENT MINISTERS (CCREM)

Progress Report of the National Task Force on Environment and Economy

National Task Force on
Environment and Economy

WINNIPEG, Manitoba
October 5-6, 1988

DRAFT

PROGRESS REPORT

OF THE NATIONAL TASK FORCE ON ENVIRONMENT AND ECONOMY

Submitted to the
Canadian Council of Resource and Environment Ministers

October 1988

Dear Members of the Canadian Council of Resource and Environment Ministers:

It is our pleasure to submit this progress report on behalf of the National Task Force on Environment and Economy. In keeping with the mandate given the Task Force by CCREM in September 1987, we have reviewed progress in implementing the recommendations contained in our report.

We express appreciation to CCREM for the opportunity to be involved in this initiative. Much has been accomplished in the short period of time since we began our work. We look forward to continued progress in the future.

Respectfully,

Ed Connery
Task Force Chairperson

Roy Aitken
Task Force Vice-Chairperson

The National Task Force on Environment and Economy

Honourable Ed Connery
Minister of Environment, Manitoba

Roy Aitken
Executive Vice-President, Inco Limited

Honourable Tom McMillan
Minister of Environment, Canada

David Buzzelli
Chairman and President,
Dow Chemical Canada Inc.

Honourable Clifford Lincoln
Minister of Environment, Quebec

Ian Smyth
President, Canadian Petroleum Association

Honourable Jim Bradley
Minister of Environment, Ontario

Susan Holtz
Ecology Action Centre

David Morton
President and Chief Operating Officer,
Alcan Aluminium

Charles Mallory
Vice-President, S.T.O.P.

Adam Zimmerman
Chairman, Noranda Forest Inc.

Honourable David Porter
Minister of Renewable Resources, Yukon

Dr. Donald Chant
Chairman and President,
Ontario Waste Management Corporation

Honourable Dr. Ian Reid
Minister of Environment, Alberta

Lloyd McGinnis
Past Chairman of the Board, Canadian
Chamber of Commerce

Honourable Donald McInnes
Minister of Environment, Nova Scotia

Dr. Peter Larkin
Vice-President Research,
University of British Columbia

PROGRESS REPORT

Of the National Task Force on Environment and Economy

October 1988

Contents

1.0 Introduction 1

2.0 Background 1

2.1 Reaction To Task Force Report 2

3.0 Report On Progress 3

3.1 Laying The Foundations 4

3.1.1 Round Tables On Environment And Economy 4

3.1.2 Action Plans 4

3.1.3 Conservation Strategies 6

3.2 The Future Agenda 7

3.2.1 Leadership 7

3.2.2 International Responsibilities 9

3.2.3 Informed Decision Making 10

3.2.4 Communications And Education 11

4.0 Conclusion 12

Appendix 1 13

1.0 Introduction

In September 1987, the Canadian Council of Resource and Environment Ministers (CCREM) unanimously endorsed the report of the National Task Force on Environment and Economy. The Task Force made forty recommendations, with particular emphasis on changes to existing institutional arrangements and processes required to bring about the greater integration of economic and environmental decision making among all sectors of Canadian society.

The purpose of this report is to document progress in responding to those recommendations in the first year following the endorsement of the report by CCREM. More specifically, this report identifies achievements by both the public and private sectors, as well as obstacles which must be overcome in the effort to make a fundamental change in the way Canada sets its economic goals and makes decisions on the use and management of its resources.

The progress report is divided into two sections, addressing first those recommendations which call for immediate action and which form the foundation for progress on the longer term recommendations, especially those intended to lead to attitudinal changes. A detailed discussion is provided on three recommendations considered to fall within this category: the creation of multi-sectoral Round Tables on Environment and Economy; the preparation of government Action Plans; and the development of Conservation Strategies.

The second section addresses the remaining recommendations in the National Task Force report. This section is entitled "The Future Agenda," in recognition of the longer term nature of many of the recommendations. They are discussed in less detail, with an emphasis on identifying exemplary initiatives, while commenting on the general nature of responses to the Task Force report.

2.0 Background

In May 1986, the World Commission on Environment and Development (WCED) held a series of public meetings across Canada, and a special meeting with members of CCREM. As a result of these meetings CCREM established the National Task Force on Environment and Economy to look at environment-economy integration from a Canadian perspective.

In keeping with the basic principles set out

in the WCED report, *Our Common Future*, members of the Task Force endorsed the concept that environmental and economic planning are interdependent. They believed that with good will, leadership and fundamental changes in the way decisions are made, environmentally sustainable economic development can be achieved in Canada. They expressed the view that action is needed now to ensure that Canada meets its responsibilities to future generations to manage and protect the resources held in trust for them. The actions proposed in the Task Force's recommendations do not rest in the domain of any single group or sector of society. The roles of government, industry, nongovernmental organizations and individuals are all equally important and essential to the goal of sustainable economic development.

The principles of shared responsibility and integrated decision making became the framework for the report, which includes forty recommendations. The recommendations reflected the fundamental importance of education and informed decision making within and among all sectors of Canadian society. They supported the need for improved planning and coordination through the development of conservation strategies with the involvement of all sectors. They called on leaders within government, industry and nongovernmental organizations to become personally involved and active in environment-economy issues. They recognized and accepted Canada's responsibility to work cooperatively with other nations. Finally, they recommended the establishment of Round Tables on Environment and Economy in each jurisdiction, to serve as forums in which senior decision makers would meet to discuss environment-economy issues and make recommendations directly to the First Ministers of Canada.

The Task Force initiative goes beyond the generation of one report. Four phases have been identified, namely: the report's generation; its widespread distribution and discussion; the establishment of the foundations for change; and the long-term implementation of the concepts and principles underlying the recommendations made in the report. In this progress report, the focus is primarily on the foundations phase and the achievements over the year following the public release of the Task Force report.

2.1 Reaction To Task Force Report

In recognizing the need to continue the dialogue on environment-economy integration and to involve a broader range of Canadians in that dialogue, the Task Force recommended that CCREM widely distribute its report and invite comment and public debate on its recommendations (Recommendation 7.3). Since the report was publicly released in September 1987, it has been widely circulated and has received a groundswell of support across Canada. The Task Force recommendations have been extensively reviewed by various organizations, institutions and councils and have been endorsed in part or in whole by many of them. Canada's First Ministers endorsed the report in November 1987.

The Task Force report is now in its fourth reprint. Nearly 50,000 copies have been distributed to date to a wide range of interested groups and individuals. The report has been dis-

tributed by CCREM and by member governments, as well as by other interested organizations and agencies which have requested copies for their memberships. Numerous copies of the report are in circulation in other countries, distributed by Canadian members of international agencies and Canadian embassies and consulates. Members of the Task Force played an important part in circulating the report and promoting public debate and understanding of its content. Many Task Force members have been involved in conferences, panels and meetings throughout the year.

Media coverage of the work of the Task Force has generated much of the demand for copies of the report. News stories have appeared in many Canadian dailies. Although coverage has been more extensive in some regions of the country than in others, the attention being paid to the work of the Task Force and to initiatives taken as a result of its recommendations is encouraging. Numerous articles and reviews have also been published in magazines and newsletters, the tone and message of which has been, in virtually all cases, highly supportive.

Many letters of support and encouragement have been sent to Task Force members, as well as to First Ministers. These letters come from individuals, academics, institutions, interest groups, municipalities, corporations, industry associations, and government departments and agencies. Letters have been received from the United States, the United Kingdom, Hungary, India and New Zealand. Even close to a year after release of the report, there remains a steady flow of correspondence.

The success of the initial public debate is notably demonstrated by the many conferences which have been initiated across Canada in response to the report of the WCED and the Task Force report. The theme for Environment Week in June 1988 was Our Common Future, with speeches, workshops and other events held to explore the many dimensions of sustainable development, including discussion about the Task Force recommendations and needed action.

3.0 Report On Progress

This report on progress since the release of the Task Force report is divided into two sections. The first section reports on recommendations which are essential to "laying the foundations" for long term progress. These foundations include the establishment of Round Tables on Environment and Economy, the preparation of Action Plans, and the development of Conservation Strategies in every province and territory as well as a unifying National Conservation Strategy. The second section reports on "the future agenda." Here attention is directed to progress in the first year of a longer term agenda in important areas such as leadership by government and industry, international responsibilities, informed decision making, and communications and education.

3.1 Laying The Foundations

3.1.1 Round Tables On Environment And Economy

The Task Force considered the formation of Round Tables on Environment and Economy in each jurisdiction to be key among its recommendations. The Round Tables will bring together senior decision makers to advise First Ministers and other national leaders on the coordination and harmonization of actions to promote environmentally sustainable economic development in Canada. The Round Tables are an innovative Canadian approach.

Substantial progress on Round Tables is being achieved across the country, as outlined in Table 1. In addition to the Round Table already established in Quebec, it appears certain that most jurisdictions will follow through on this important recommendation. New Brunswick has announced the chairperson of its Round Table; Ontario and Manitoba have made commitments to form Round Tables; British Columbia has appointed a Task Force on Environment and Economy to advise it on the formation of a Round Table.

A variety of approaches is being considered in creating the Round Tables. Appendix 1 provides details on those Round Tables in place by September 1988. In some jurisdictions entirely new structures have been or are being established, and in others existing structures and mechanisms are being adapted to meet the intent of the Task Force's Round Table recommendations. These different approaches reflect the different circumstances and diversity of Canada, and include multi-sectoral representation at the highest possible level. The inclusion of industry, resource and economic ministers as well as representatives of labour, aboriginal groups, municipalities and other important interests is very encouraging. The chief strength of this broad and senior membership will be the ability of members to stimulate the development of innovative proposals and consistent policies. The need still exists, however, for Round Table members to pay particular attention to ensuring broad based public input and dialogue in their work.

The foundation laid by the establishment of Round Tables will go far to influencing improved economic and environmental decisions in Canada, through the partnership of all sectors. While the Round Tables are not ends in themselves, they are important mechanisms to support the changes called for by the Task Force.

3.1.2 Action Plans

The Task Force report recommended that each province, territory and the federal government develop an action plan showing how it will implement the recommendations made in the report (Recommendation 7.1). Since environmental and economic conditions are often unique to each jurisdiction, different approaches may be taken by individual jurisdictions in implementing the recommendations. The action plans will allow jurisdictions to set priorities on the recommendations based on their own criteria, and to develop responses which are sensitive to their circumstances and needs.

Table 1. Progress On Round Tables, Action Plans And Conservation Strategies

	YUKON	N.W.T.	B.C.	ALTA.	SASK.	MAN.	ONT.	QUE.	N.B.	N.S.	P.E.I.	NFLD.	NATIONAL
Round Table	2 (1989)	4	4 (1989)	3	2 (1988)	2 (1988)	2 (1988)	1 (Aug.) (1988)	2 (1988)	2 (1988)	3	4	2
Action Plan	1 (June) (1988)	2	2 (1989)	2	2	2	3 (1989)	2, 3 (Dec.) (1988)	3	2 (1988)	4	4	2
Conservation Strategy	2 (1989)	2 (1989)	2	2 (1992)	2	2 (1992)	2 (1992)	2 (1990)	2 (1992)	2 (1990)	1 (Mar.) (1987)	3	2

CODE

Round Table Formation

1. Date formed.
2. Will be formed (Expected completion date).
3. Existing structure used as surrogate.
4. Under review.
5. No Round Table to be formed.

Action Plan Development

1. Date released to public.
2. Will be developed (Expected completion date).
3. Round Table to assume responsibility.
4. Under review.
5. No action plan to be developed.

Conservation Strategy

1. Date completed.
2. Will be developed (Expected completion date).
3. Under review.
4. No conservation strategy to be developed.

Table 1 summarizes progress on the development of action plans. To date, only one jurisdiction, the Yukon, has prepared an action plan. Most jurisdictions indicate that an action plan will be developed, although the timing of these plans is not always given. Several other jurisdictions will first establish their Round Tables and then ask them to assist in the preparation of action plans. Quebec, for instance, has asked its Round Table to prepare an action plan by December 1988. Thus, further progress is expected on this recommendation during late 1988 and into 1989. All jurisdictions are urged to proceed with this important work.

The recommendation on action plans was directed toward governments in Canada. However, other sectors and groups are also encouraged to prepare action plans specific to their areas of interest, expertise and responsibility. In this regard, specific action plans by industry associations, companies, nongovernmental organizations and other groups who read and respond to the Task Force report would be welcomed. These could be incorporated into or added to the government action plans in order to broaden their scope. The environment-economy integration effort does not rest solely on the shoulders of governments although the Task Force directed the action plan recommendation to governments so that they could provide leadership in this area.

3.1.3 Conservation Strategies

Commitments are being made to develop conservation strategies across Canada and at the national level. One province, Prince Edward Island, has completed a conservation strategy which has been approved by its Legislative Assembly. Provincial and territorial strategies are under development in Alberta, Quebec, the Yukon and the Northwest Territories. Ontario has made an early start through the work of the Conservation Council of Ontario. As summarized in Table 1, nearly every province and territory expects to complete a conservation strategy by 1992.

Although the approach to conservation strategy development varies among jurisdictions, the similarity in the processes being followed is notable. Governments have taken the lead role in some jurisdictions, and nongovernmental organizations have taken the lead in others. However, the multipartite nature of the conservation strategy development process is increasingly reflected in efforts to involve all sectors of society in every jurisdiction. The need for extensive industry, government, nongovernmental organization and community collaboration throughout the strategy development process cannot be overstated.

A compendium of Canadian experiences in developing conservation strategies is being prepared and will be submitted to CCREM in the near future. It will provide a valuable reference for jurisdictions planning to initiate conservation strategy processes.

The Task Force looks forward to the rapid development of conservation strategies throughout Canada. In accordance with Recommendations 4.3 and 4.5, workshops and seminars on strategy development are expected during the next two years, culminating in a major National

Conference on Sustainable Development in 1990. The Province of Quebec has offered to host this conference, to which Task Force members pledge their support and participation as individuals. The support of all political parties, and the support of the Round Tables which will be formed in each jurisdiction will be essential to making the conference as broadly based and participative as possible.

The Task Force is optimistic that the goal of having a conservation strategy in each province and territory, and an integrating national strategy, will be achieved by 1992. Toward this end, interjurisdictional cooperation must be built into strategy development within each province in order to facilitate the preparation of a national conservation strategy.

3.2 The Future Agenda

3.2.1 Leadership

Government

Early and strong leadership on environment-economy integration has been demonstrated by Canada's First Ministers through their endorsement in principle of the Task Force report at their November 1987 annual Conference on the Economy. The high level of national commitment has been further emphasized through Canada's support for discussions on sustainable development at the June 1988 meeting of heads of state of economic summit nations in Toronto.

Jurisdictions across the country have begun to act upon specific Task Force recommendations to develop new and stronger mechanisms to ensure that environmental issues are fully integrated into economic decision making processes at all levels of government, and to ensure that there is adequate public consultation at early stages in the policy-making and planning cycle. A number of governments currently include Environment Ministers on their key economic development and priorities and planning committees. Governments, too, are beginning to include sections in cabinet documents on environmental effects and on the sustainability of development proposals. Attention is being paid both nationally and regionally to reforms in environmental assessment processes.

In summary, progress is being reflected in different ways in different provinces and territories across the country. However, while progress is evident in many tangible ways, it is still slower than necessary. To maintain the momentum generated by the First Ministers at their November 1987 meeting, and to provide continuous support to future First Ministers Conference agenda items on environment and economy, it will be essential for governments to ensure that cabinet documents include analysis of the economic and environmental sustainability of policy and program proposals. Furthermore, governments should develop and refine state of the environment "barometers," including both environmental indicators and indicators of institutional commitment to environmentally sustainable development. These measures will be particularly important in ongoing reviews and adjustments to environmental assessment processes, in the evolution and negotiation of Economic and Regional Development Agreements, and in

providing effective feedback to the public through enhanced public consultation initiatives.

Efforts toward integrating environment-economy decision making through strengthened government review procedures have pointed to some fundamental issues which must be addressed to ensure the long term implementation of the Task Force report. Institutional changes, for instance in the requirement to include environmental and sustainable development issues in cabinet documents, must be matched by the necessary training and orientation so that staff can adequately perform the analytical tasks required of them. Likewise, changes to environmental review procedures must be matched with adequate monitoring and evaluation processes to ensure that such changes are appropriate and that they accomplish their overall objectives. Toward this end, governments should institute annual evaluations of the extent to which the objectives set out in the recommendations on government leadership in the Task Force report have been achieved.

Industry

The industry response to the leadership recommendations is less easily assessed than the government response due to the diversity of industry and the difficulty of characterizing it in simple terms. Worthy of note is the fact that the President of the Business Council on National Issues (BCNI) has written to the Prime Minister indicating support for implementation of the Task Force recommendations. The BCNI is currently establishing a Task Force to guide BCNI activities in the area of sustainable development.

Industry has, for some time, been involved in many areas in which the Task Force made recommendations. For example, in December 1987 the Canadian Petroleum Association (CPA) developed an environmental code of practice for member companies. The Mining Association of Canada and provincial mining associations are developing uniform environmental policies and operating codes of practice consistent with the goals of the Task Force. The CPA has gone on to prepare environmental operating guidelines which will translate environmental policy into good operating practices. The Canadian Chemical Producers' Association, through its Responsible Care Program, has also developed operating Codes of Practice and an assessment program for its member companies. A number of companies have recently introduced formal internal environmental auditing procedures to monitor corporate compliance. In general, however, the use of environmental audits to provide corporate officers and directors with annual reviews on company compliance remains in its infancy. Training programs on such matters as oil spill containment and environmental impact assessment and monitoring have been initiated within the Canadian petroleum industry. The Task Force supports the work that is going on and urges industry associations to continue to encourage their member companies to develop environmental policies and conduct their business in a manner consistent with sustainable economic development.

The response to the Task Force report and to the initiatives of certain jurisdictions demonstrates industry's support for the Round Table recommendations, including the active participation of industry in these structures. Moving

to a more open and participative framework for resolving problems can create uncertainty for industry and the other participants; procedures will be required to minimize these uncertainties, particularly to ensure efficient and timely decision making. Leadership is needed by the corporate community to help make new structures like the Round Tables a success.

The benefits of participation by industry are potentially very large, since the Round Tables offer an institutional framework which can be instrumental in setting broadly based goals and policies. Industry wants to become a part of this framework and to contribute to making sustainable economic development a success. The need exists to distribute the Task Force report and its messages very widely in the industrial community to ensure full participation by industry in the processes which the report has set in motion. Equally, leadership by specific industries and their associations will continue to serve as early demonstrations of support. In the North American context, industry will be expected to develop and submit original, dynamic and practical suggestions for implementing sustainable development.

3.2.2 International Responsibilities

The Task Force report touched upon Canada's international responsibilities. The Task Force's fundamental linkage to the WCED oriented its efforts toward the international level. Canada has been and will continue to be an active and supportive player on the international scene. In this report, some of Canada's international initiatives are noted as an indication that much has been accomplished. However, there is a long way to go before sustainable economic development becomes accepted and practiced. Canada's support for the WCED is an area which deserves recognition, starting with the visit of the WCED to Canada in May 1986 through to October 19, 1987, when Canada joined many other countries in endorsing the report of the WCED at the United Nations General Assembly. The Task Force report is just one of many Canadian initiatives which visibly demonstrates Canada's support for the global agenda which the WCED has proposed. The adoption of the WCED report by Canadian nongovernmental organizations has resulted in numerous conferences and workshops. The production of a French edition of *Our Common Future* in the Province of Quebec should be of major benefit to French-speaking communities.

In response to global concerns over sustainable development, the Canadian International Development Agency (CIDA) has adopted a new development assistance policy. Through this policy, Canada promotes sustainable development, environmental impact assessment of all capital projects and the development of environmental strategies. CIDA now spends 20-25% of its bilateral assistance funds on projects designed to improve the management of renewable and non-renewable resources, on conservation and on damage control and rehabilitation.

Canada has also been an international leader on the issue of global atmospheric change. In September 1987, Canada hosted a diplomatic conference, in which it became one of 22 countries to sign the Montreal Protocol on substances that deplete the ozone layer. Further, Canada has in-

itiated and supported the concept of a Law of the Air to deal with global atmospheric management. In June 1988, Canada hosted an international conference on "The Changing Atmosphere: Implications for Global Security." This conference also considered the serious issue of global climate change, with sustainable development being the basic concept of a number of resolutions. This very significant conference has helped to lay the groundwork for future progress on these issues.

These are just a few of many international initiatives in which Canada is involved. They are profiled to show that, both symbolically and substantively, Canada supports a wide range of international activities. We can only hope for a much greater response by all nations to the economic and environmental problems which exist in many parts of the world.

3.2.3 Informed Decision Making

Several recommendations in the Task Force report promoted environmental and economic decision making based upon sound scientific and technical information, as well as an appreciation of the different perspectives and interests of those who may be affected by initiatives. Some of the recommendations were longer term in nature, while others were more amenable to short term action. In making the recommendations on informed decision making, the Task Force hoped to stimulate and accelerate activity in the areas identified.

Few specific actions have been taken in response to the Task Force recommendations on informed decision making and the focus they offer. The following section touches upon some of the actions which have been taken or proposed, and concludes by making some comments on how further progress might be achieved.

There has been some progress on the recommendation that every jurisdiction should implement demonstration projects (*projets exemplificateurs*) to illustrate environment-economy integration. The St. Lawrence River Project in Quebec has been formally designated as a demonstration project which illustrates the principles and concepts contained in the Task Force report. It is a very large and ambitious undertaking to manage all economic, social, environmental and other aspects of the St. Lawrence River, based upon extensive multipartite consultations, research, and the development of a specific action plan. The recommendation on demonstration projects envisaged a wide range of possibilities, from the large scale St. Lawrence River Project to smaller scale initiatives. On the smaller scale, a good example of a project undertaken in the spirit of the Task Force recommendation is the Cargill project in Alberta. This project seeks an innovative solution to the disposal of wastewater from a meatpacking plant proposed by Cargill, in which treated water from the plant and from the town of High River will be used to create a wetlands area suitable for habitat for thousands of waterfowl. Costs will be shared between Cargill, the town of High River, the town of Okotoks, the Municipal District of Foothills, Ducks Unlimited and the Alberta Government.

An important recommendation was that governments, industry and nongovernment organizations should use multipartite processes to

deal with specific issues, projects or programs. This was a trend which was starting to occur in many jurisdictions before the release of the Task Force report. There is increasing evidence of the application of multipartite processes as jurisdictions broaden the scope of consultations to improve the acceptability of development proposals.

State of the Environment (SOE) reports have been released by the Federal Government and the Province of Quebec. Many other jurisdictions have began work on or made commitments to produce regular SOE reports. The Task Force supports and encourages these initiatives.

There is an increasing commitment in many jurisdictions to waste disposal and recycling. This area of work offers many opportunities for demonstration projects and other visible demonstrations of the principles embodied in the Task Force report. The 1990 National Conference on Sustainable Development may be an appropriate forum in which to profile these initiatives.

The Task Force reiterates its support for work to be undertaken by research organizations, such as the Economic Council of Canada, to explore mechanisms to improve our understanding of environment-economy linkages. More attention should be given to the recommendation on awards for environmental excellence, perhaps by the Round Tables on Environment and Economy when they are formed. While there are already many awards given by various organizations, none is specifically directed toward environment-economy integration.

The public is demanding more than discussion and consultation. They are looking for concrete actions to occur now. It is becoming evident through conferences such as The Changing Atmosphere, held in June 1988, that actions must be taken soon on the major environmental issues. Current information and general expressions of concern and support justify increased investment in the areas for which recommendations were made. All sectors and jurisdictions are urged to give increased attention to actions which will show the public that solutions are within our reach.

3.2.4 Communications And Education

The Task Force report recommended two major events as vehicles to promote understanding of environment-economy integration. The first event involves the designation of 1989 or 1990 as the Year of the Environment in Canada. There has been no consensus yet on how to implement this recommendation. Some concerns have been expressed which argue against a highly centralized and structured approach. CCREM should give further thought and resolution to this recommendation, and discussions should be undertaken with the Round Tables on Environment and Economy on how to proceed.

The second event is the hosting of a major National Conference on Sustainable Development. As noted earlier, the Province of Quebec has offered to host this Conference in 1990 on behalf of CCREM, and with the support and participation of the Round Tables and of governments across Canada. Quebec is currently developing a scenario to include opportunities to assess

progress made in Canada on environment-economy integration, including the development of conservation strategies. A multipartite consultation process will be used to develop and shape the conference.

The Task Force report also called for action to ensure that environmental economics and the concept of sustainable development are taught in Canadian schools and universities. CCREM members were urged to work with education Ministers and the Round Tables to design action plans to substantially upgrade environmental education. CCREM is encouraged to work closely with the Round Tables, when they are formed, to ensure that this fundamentally important area is not overlooked.

4.0 Conclusion

The members of the National Task Force on Environment and Economy have all welcomed the opportunity to serve on this unique initiative. We began our work in early 1987 with much uncertainty over the final outcome of our discussions. By September 1987 we produced a report which represents a consensus among groups that are often seen as antagonists in the environment-economy debate.

Our ability to come together on this issue is testimony to the insight that the WCED had when it called for a new era of economic growth, one that must be based on policies that sustain and expand the environmental resource base. We hope that our work and the processes and actions that it has set in motion will be seen as a direct extension of the vision of the WCED. Further, we hope that our experiences can be shared with other nations who are also working toward a sustainable future.

The Task Force report contains recommendations designed to put Canada on the path to sustainable economic development. We have commented on several of the important early recommendations in this report. While not all deadlines have been met and not all of the recommendations have been implemented, we still express a degree of satisfaction with the actions that have been taken or are expected in the near future.

A great deal of public, government and other sectoral support has been generated in response to our report, and we believe that the momentum exists to carry through on our recommendations. We make one last call for action to all sectors, and especially to our nation's leaders, as we close out a very active two years of work. We pledge our support and good will to those who will continue to work toward a safe and healthy environment and a productive economy.

DOCUMENT: 830-296/028

ÉBAUCHE

27e RÉUNION ANNUELLE DU CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DES RESSOURCES ET DE L'ENVIRONNEMENT (CCMRE)

Rapport d'étape du groupe de travail national sur l'environnement et l'économie

Groupe de travail national sur
l'environnement et l'économie

WINNIPEG (Manitoba)
Les 5 et 6 octobre 1988

EBAUCHE

RAPPORT D'ÉTAPE

DU GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE

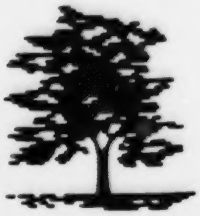

Présenté au
Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement

Octobre 1988

Octobre 1988

Messieurs les membres du Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement,

Veuillez recevoir ci-joint le Rapport d'étape du Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie, sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de ses recommandations, conformément au mandat que le Conseil confiait au Groupe de travail en septembre 1987.

Nous aimerions remercier le Conseil de nous avoir donné l'occasion de jouer un rôle dans cette démarche. Bien des progrès ont été accomplis dans la brève période qui a suivi le début de nos travaux. Nous espérons qu'ils se poursuivront.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux.

Ed Connery
Président du Groupe de travail

Roy Aitken
Vice-président

Le Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie

L'honorable Ed Connery
Ministre de l'Environnement du Manitoba

Roy Aitken
Vice-président administratif
Inco Limitée

L'honorable Tom McMillan
Ministre de l'Environnement du Canada

David Buzzelli
Président du Conseil et président
Dow Chemical Canada

L'honorable Clifford Lincoln
Ministre de l'Environnement du Québec

Ian Smyth
Président
Association pétrolière canadienne

L'honorable Jim Bradley
Ministre de l'Environnement de l'Ontario

Susan Holtz
Ecology Action Centre

David Morton
Président et directeur général de l'exploitation
Alcan Aluminium

Charles Mallory
Vice-président
S.T.O.P.

Adam Zimmerman
Président
Produits Forestiers Noranda Inc.

L'honorable David Porter
Ministre des Ressources renouvelables du Yukon

Donald Chant
Président du Conseil et président
Société ontarienne de gestion des déchets

L'honorable Ian Reid
Ministre de l'Environnement de l'Alberta

Lloyd McGinnis
Président sortant
Conseil de la Chambre de commerce du Canada

L'honorable Donald McInnes
Ministre de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse

Dr Peter Larkin
Vice-président à la recherche
Université de Colombie-Britannique

RAPPORT D'ÉTAPE

du Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie

Octobre 1988

Table des matières

1.0 Introduction 1

2.0 La conjoncture 1

2.1 Réaction au rapport du Groupe de travail 2

3.0 Progrès accomplis dans la mise en oeuvre des recommandations 4

3.1 Les principaux fondements de la mise en oeuvre 4

3.1.1 Tables rondes sur l'environnement et l'économie 4

3.1.2 Plans d'action 6

3.1.3 Stratégies de conservation 7

3.2 Le programme à long terme 7

3.2.1 Leadership 7

3.2.2 Responsabilités internationales 10

3.2.3 Prendre des décisions informées 11

3.2.4 Communications et éducation 12

4.0 Conclusion 13

Annexe 1

1.0 Introduction

En septembre 1987, le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement (CCMRE) approuvait à l'unanimité le Rapport du Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie. Le Groupe y faisait quarante recommandations, en insistant tout particulièrement sur les changements à apporter aux régimes et mécanismes institutionnels afin d'assurer une plus grande intégration des processus de prise de décision économique et environnementale, dans tous les secteurs de la société canadienne.

Le présent document vise à faire état des progrès accomplis relativement à la mise en oeuvre de ces recommandations, pendant la première année qui a suivi l'approbation du rapport par le CCMRE. Il veut plus précisément cerner les réalisations, tant du secteur public que du secteur privé, ainsi que les obstacles à surmonter pour modifier fondamentalement la façon dont le Canada fixe ses objectifs économiques et prend des décisions sur l'utilisation et la gestion de ses ressources.

Le chapitre 3 indique le niveau de mise en oeuvre des recommandations du Groupe de travail. Il est constitué de deux sections. La première traite en détails d'une catégorie de recommandations qui exigent des mesures immédiates, et qui préparent plusieurs recommandations à réaliser à plus long terme, en particulier celles devant conduire à de nouveaux comportements. Les trois recommandations suivantes, à notre avis, tombaient dans cette catégorie : la création de tables rondes multisectorielles sur l'environnement et l'économie, la préparation de plans d'action des gouvernements et l'élaboration de stratégies de conservation.

La seconde section vise les autres recommandations du Rapport du Groupe de travail national. En considération de la portée à long terme de nombre d'entre elles, cette section s'intitule *Le programme à long terme*. Le traitement de ces recommandations se veut moins détaillé, insistant sur les initiatives exemplaires, tout en s'attardant à la nature générale des réactions suscitées par le Rapport du Groupe de travail.

2.0 La conjoncture

En mai 1986, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement tenait plusieurs rencontres publiques au Canada, ainsi qu'une réunion extraordinaire avec les membres du CCMRE. Par la suite, le CCMRE créait le Groupe de travail national sur l'environnement et

l'économie, afin d'étudier l'intégration de l'environnement et de l'économie dans une perspective canadienne.

Conformément aux principes fondamentaux énoncés dans le Rapport de la Commission mondiale, *Notre avenir à tous*, les membres du Groupe de travail adoptèrent le concept de l'interdépendance entre la planification économique et la planification de l'environnement. Ils estimaient qu'avec de la bonne volonté, un leadership et des changements fondamentaux aux processus décisionnels, on pouvait obtenir au Canada un développement économique durable compatible avec l'environnement. Ils se sont dit d'avis que c'est maintenant qu'il faut prendre des mesures pour que le Canada assume ses responsabilités envers les générations futures, dans l'aménagement et la protection des ressources dont il est fiduciaire pour elles. Les mesures proposées dans les recommandations du Groupe de travail ne sont pas du ressort d'un groupe ou d'un secteur isolé de la société. Les rôles du gouvernement, de l'industrie, des organisations non gouvernementales et des particuliers, sont tout aussi importants et indispensables à la réalisation d'un développement économique durable.

Les principes de la responsabilité partagée et de la prise de décision intégrée devinrent le cadre du rapport, qui compte quarante recommandations. Ces dernières reflétaient l'importance fondamentale de l'éducation et de la prise de décisions informées, parmi tous les secteurs de la société canadienne. Elles faisaient valoir qu'il fallait améliorer la planification et la coordination, en mettant au point des stratégies de conservation avec la participation de tous les intéressés. Elles invitaient les dirigeants des gouvernements, de l'industrie et des organisations non gouvernementales, à jouer un rôle personnel et agissant dans les questions d'environnement et d'économie. Elles reconnaissaient et acceptaient le fait qu'il incombait au Canada de travailler de concert avec d'autres pays. Enfin, elles conseillaient de mettre sur pied, dans chaque province et territoire ainsi qu'au niveau national, des tables rondes sur l'environnement et l'économie, qui serviraient de forums où des décideurs principaux se réuniraient pour discuter librement des questions d'environnement et d'économie, et faire des recommandations directement aux Premiers Ministres du Canada.

La démarche du Groupe de travail va au-delà de la seule production d'un rapport. Nous avons identifié quatre phases, c'est-à-dire: la production du rapport; sa diffusion et sa discussion; la pose des principaux fondements de la mise en oeuvre ou du changement; et la mise en oeuvre, à long terme, des concepts et principes qui sous-tendent les recommandations présentées dans le rapport. Le présent document s'intéresse surtout aux principaux fondements du changement, ainsi qu'aux réalisations au cours de l'année qui a suivi la publication du Rapport du Groupe de travail.

2.1 Réaction au rapport du Groupe de travail

Constatant qu'il fallait poursuivre le dialogue sur l'intégration de l'environnement et de l'économie et y faire intervenir un plus vaste éventail de Canadiens, le Groupe de travail recommandait au CCMRE de diffuser largement

son rapport, et de susciter des commentaires et un débat public relativement à ses recommandations (Recommandation 7.3). Depuis sa publication en septembre 1987, le rapport a connu une diffusion considérable et s'est attiré une véritable marée de partisans dans tout le pays. Plusieurs organismes et institutions ont étudié en profondeur les recommandations du Groupe de travail, et nombre d'entre eux les ont adoptées en tout ou en partie. Pour leur part, les Premiers Ministres du Canada l'ont endossé en novembre 1987.

Ce rapport en est actuellement à sa quatrième réimpression. Jusqu'à présent, près de 50 000 exemplaires ont été distribués à un grand nombre de groupes et d'individus. Il est diffusé par le CCMRE et les gouvernements membres, ainsi que par d'autres organisations et associations intéressées qui en ont demandé des exemplaires pour leurs membres. Il circule dans d'autres pays, distribué par des Canadiens membres d'organismes internationaux et par les ambassades et consulats du Canada. Les membres du Groupe de travail ont eux-mêmes fait beaucoup pour le diffuser, et pour favoriser un débat public sur son contenu. Plusieurs d'entre eux sont intervenus, tout au long de l'année, dans des congrès, colloques et rencontres.

L'intérêt accordé par les médias aux travaux du Groupe de travail, a incité beaucoup de gens à demander un exemplaire du rapport. Des articles ont paru à ce sujet dans de nombreux journaux au Canada. Même si l'intérêt de la presse s'est révélé inégal dans certaines régions du Canada, l'attention accordée aux efforts du Groupe de travail et aux initiatives prises par suite de ses recommandations est encourageante. De nombreux articles et critiques ont également paru dans différentes revues et bulletins, dont le ton et le message témoignaient, dans presque tous les cas, d'un grand appui.

Les membres du Groupe de travail, aussi bien que les Premiers Ministres, ont reçu une abondante correspondance de support et d'encouragement en provenance de particuliers, d'universitaires, d'institutions, de groupes d'intérêt, de municipalités, de sociétés commerciales, d'associations industrielles et de ministères ou organismes gouvernementaux. Cette correspondance provenait même des États-Unis, du Royaume-Uni, de Hongrie, d'Inde et de Nouvelle-Zélande. Même près d'un an après la sortie du rapport, le rythme de cette correspondance se maintient toujours.

Les nombreuses conférences organisées au Canada, à la suite du Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et celui du Groupe de travail, entre autres, démontrent le succès du débat public initial. Le thème de la Semaine de l'environnement de juin 1988 était *Notre avenir à tous*. On organisa alors des colloques, ateliers et autres manifestations, pour étudier les nombreux paramètres du développement durable, et pour examiner les recommandations du Groupe de travail et les suites à y donner.

3.0 Progrès accomplis dans la mise en oeuvre des recommandations

Le présent rapport sur les progrès accomplis depuis la publication du Rapport du Groupe de travail se compose de deux sections. La première se penche sur les principales recommandations qu'il faut mettre en oeuvre, pour «poser les bases» du progrès à long terme. Ces bases comprennent la création de tables rondes sur l'environnement et l'économie, la préparation de plans d'action et l'élaboration de stratégies de conservation dans toutes les provinces et territoires, ainsi que d'une stratégie de conservation «unificatrice» nationale. La deuxième section porte sur *Le programme à long terme*. Celui-ci s'intéresse aux progrès réalisés la première année d'un programme à long terme, dans des domaines importants comme le leadership des gouvernements et de l'industrie, les responsabilités internationales, la prise de décisions informées, de même que les communications et l'éducation.

3.1 Les principaux fondements de la mise en oeuvre

3.1.1 Tables rondes sur l'environnement et l'économie

Le Groupe de travail estimait la formation des tables rondes sur l'environnement et l'économie, dans chaque province et territoire ainsi qu'au niveau national, comme recommandation-clé. Ces tables rondes réuniront les décideurs principaux, qui conseilleront les Premiers Ministres et d'autres leaders nationaux, dans le but d'élaborer des mesures concrètes, propres à favoriser dans le pays un développement économique durable, compatible avec l'environnement. Il s'agit là d'une formule canadienne novatrice.

Comme on le constatera au tableau 1, des progrès substantiels se manifestent dans tout le pays au chapitre des tables rondes. Il en existe déjà une au Québec, et il semble certain que la plupart des gouvernements emboîteront le pas. Le Nouveau-Brunswick a fait connaître le nom du président de sa table ronde; l'Ontario et le Manitoba se sont engagés à constituer les leurs; la Colombie-Britannique a formé un Groupe de travail sur l'environnement et l'économie pour la conseiller sur la constitution d'une table ronde.

Une variété d'approches sont considérées en ce qui concerne la création des tables rondes. On trouvera à l'annexe 1 des précisions sur celles qui ont été mises en place jusqu'à maintenant. Certains gouvernements établissent ou ont établi des structures tout à fait nouvelles. D'autres adaptent des structures existantes de façon à rencontrer les recommandations du Groupe de travail. Ces approches variées reflètent les différentes conditions qui règnent au Canada et la diversité du pays. Elles retiennent néanmoins le principe d'une représentation plurisectorielle, au niveau le plus élevé possible. L'inclusion de ministres responsables de l'Industrie, des Ressources et de

Tableau 1. Progrès accomplis pour les tables rondes, les plans d'action et les stratégies de conservation

	YUKON	T.N.-O.	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QUÉBEC	N.-B.	N.-E.	I.-P.-E.	T.-N.	NATIONAL
Table ronde	2 (1989)	4	4 (1989)	3	2 (1988)	2 (1988)	2 (1988)	1 (août 1988)	2 (1988)	2 (1988)	3	4	2
Plan d'action	1 (juin 1988)	2	2 (1989)	2	2	2	3 (1989)	2, 3 (déc. 1988)	3	2 (1988)	4	4	2
Stratégie de conservation	2 (1989)	2 (1989)	2	2 (1992)	2	2 (1992)	2 (1992)	2 (1990)	2 (1992)	2 (1990)	1 (mars 1987)	3	2

CODE

Formation de la table ronde
1. Date de formation
2. Formation certaine (date d'achèvement attendue)
3. Une structure déjà existante sert de substitut
4. Formation en train d'être considérée
5. Aucune table ronde ne sera formée

Élaboration d'un plan d'action
1. Date de publication du plan d'action
2. Élaboration sera réalisée (date d'achèvement attendue)
3. La table ronde assumera la responsabilité de l'élaboration
4. Élaboration en train d'être considérée
5. Aucun plan d'action ne sera élaboré

Stratégie de conservation
1. Date d'achèvement de son élaboration
2. Sera élaborée (date d'achèvement attendue)
3. Élaboration en train d'être considérée
4. Aucune ne sera élaborée

l'Économie, autant que celle de représentants des travailleurs, de groupes autochtones, de municipalités et autres intéressés, s'avère très encourageante. La grande force de cette représentation variée et de haut niveau, procédera de la capacité de ces personnes à stimuler l'élaboration de propositions novatrices et de politiques cohérentes. Il reste toutefois aux membres des tables rondes à s'assurer, en accordant à ce point un intérêt particulier, un dialogue avec le public et son implication, sur une vaste échelle.

Les assises posées par la création des tables rondes influenceront beaucoup l'amélioration des décisions économiques et environnementales au Canada, grâce à l'association de tous les secteurs. Si les tables rondes ne sont pas une fin en soi, elles n'en constituent pas moins des mécanismes importants pour préparer et soutenir les changements réclamés par le Groupe de travail.

3.1.2 Plans d'action

Le Rapport du Groupe de travail recommandait à chaque province et territoire, ainsi qu'au gouvernement fédéral, d'élaborer un plan d'action indiquant comment il entendait mettre en oeuvre ses recommandations (recommandation 7.1). Les conditions environnementales et économiques étant souvent particulières à un gouvernement ou à une région du pays, chacun doit adopter ses propres approches. Les plans d'action permettront entre autres aux gouvernements d'assigner des priorités aux recommandations selon leurs propres critères, et d'élaborer des démarches convenant à leurs conditions et besoins.

Le tableau 1 présente de façon sommaire l'état d'avancement des plans d'action. Actuellement, seul le Yukon en a préparé un. La plupart des gouvernements ont fait savoir qu'ils en mettraient un au point, sans nécessairement s'avancer au niveau des échéanciers. Plusieurs gouvernements commenceront par constituer leur table ronde, et lui demanderont son assistance pour dresser le plan d'action. Ainsi, le Québec a demandé à sa table ronde d'en élaborer un pour décembre 1988. On s'attend donc à d'autres progrès en ce sens fin 1988, début 1989. Chaque gouvernement est incité à procéder à cette importante tâche.

La recommandation relative aux plans d'action s'adressait aux gouvernements du pays. Toutefois, d'autres groupes et secteurs sont encouragés à en préparer un, propre à leurs intérêts, compétences et responsabilités. À cet égard seraient bienvenus des plans d'action spécifiques à des associations industrielles, entreprises, organisations non gouvernementales et autres, qui ont pris connaissance du Rapport du Groupe de travail et y réagissent. Leur incorporation ou ajout aux plans d'action des gouvernements pourrait élargir la portée de ceux-ci. L'effort d'intégration de l'environnement et de l'économie ne repose pas exclusivement, ni même avant tout, sur les gouvernements. Si le Groupe de travail a adressé sa recommandation aux gouvernements, c'est pour qu'ils puissent assurer le leadership dans ce domaine.

3.1.3 Stratégies de conservation

Des engagements se prennent pour l'élaboration de stratégies de conservation un peu partout au Canada et au niveau national. L'Île-du-Prince-Édouard a mis la sienne au point, et celle-ci a été approuvée par son Assemblée législative. Présentement, l'Alberta, le Québec, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest en élaborent chacun une. L'Ontario a débuté très tôt, grâce aux efforts de son Conseil de la conservation. Comme le montre le tableau 1, presque chaque province et territoire compte disposer de sa stratégie en 1992 au plus tard.

Si l'élaboration des stratégies de conservation ne se fait pas dans la même optique d'un gouvernement à l'autre, la ressemblance des processus suivis est remarquable. Dans certains cas, c'est le gouvernement qui a pris le rôle de leader tandis que dans d'autres, ce sont les organisations non gouvernementales. Mais la nature multipartite du processus d'élaboration se reflète de plus en plus dans les efforts consentis partout pour faire intervenir tous les secteurs de la société. On ne saurait surestimer le besoin d'une collaboration sérieuse entre les associations industrielles, le gouvernement, les organisations non gouvernementales et la collectivité, pendant tout le processus d'élaboration de la stratégie.

Le CCMRE recevra dans un proche avenir un condensé des expériences vécues au Canada dans l'élaboration de stratégies de conservation. Ce condensé constituera une référence utile pour les gouvernements qui prévoient amorcer l'élaboration de leur propre stratégie de conservation.

Le Groupe de travail attend avec impatience un développement rapide des stratégies de conservation au Canada. Conformément aux recommandations 4.3 et 4.5, il s'attend à ce qu'on organise, dans les deux prochaines années, des ateliers et des séminaires sur le sujet, une grande Conférence nationale sur le développement durable devant en constituer le point culminant en 1990. Le gouvernement du Québec s'est offert comme hôte de cette Conférence, à laquelle les membres du Groupe de travail s'engagent à accorder leur appui et leur participation à titre individuel. Le concours de tous les partis politiques, et celui des tables rondes que chaque gouvernement constituera, s'imposeront pour rendre cet événement aussi large et participatif que possible.

Le Groupe de travail entretient l'optimisme de voir se réaliser, pour 1992, l'objectif d'une stratégie de conservation élaborée dans chaque province et territoire, et d'une stratégie nationale. À cette fin, le développement des stratégies, même provinciales et territoriales, doit comprendre une collaboration intergouvernementale.

3.2 Le programme à long terme

3.2.1 Leadership

Les gouvernements

Les Premiers Ministres du Canada ont tôt fait preuve d'un leadership ferme quant à l'intégration de l'environnement et de l'économie, en souscrivant en principe au rapport du Groupe de travail lors de leur Conférence annuelle sur l'économie de novembre 1987. L'appui manifesté par le Canada aux discussions sur le

développement durable entre les chefs d'État participant à leur sommet économique, en juin 1988 à Toronto, n'a fait que souligner le haut degré d'engagement national.

Plusieurs gouvernements du pays ont commencé à donner suite à certaines recommandations du Groupe de travail, en ce qui concerne notamment l'élaboration de nouveaux mécanismes, plus fermes, pour assurer que les questions d'environnement s'intègrent complètement aux processus qui permettent aux différents paliers du gouvernement de prendre des décisions de nature économique, et pour assurer une consultation adéquate du public dès les premières étapes des cycles d'élaboration de politiques et de planification. Au sein de plusieurs gouvernements, le ministre de l'Environnement siège aux principaux comités de développement économique, des priorités et de planification. On commence aussi à inclure dans les documents du Conseil des ministres, des considérations quant aux effets environnementaux et au caractère durable des propositions de développement. On s'intéresse également, dans certains cas, à apporter des réformes au processus d'évaluation environnementale.

Bref, les progrès prennent diverses formes d'une province ou territoire à l'autre. Toutefois, pour évidents qu'ils soient, ils sont encore trop lents. Pour conserver l'élan donné par les Premiers Ministres à leur réunion de novembre 1987, et pour appuyer de façon continue les rubriques sur l'environnement et l'économie à l'ordre du jour de leurs futures conférences, les gouvernements devront à tout prix s'assurer que les documents destinés au Conseil des ministres comprennent l'analyse de la durabilité économique et environnementale des politiques et programmes proposés. De plus, ils devraient mettre au point et perfectionner des «baromètres» sur l'état de l'environnement, et notamment des indicateurs environnementaux et des indicateurs de l'engagement institutionnel envers un développement compatible avec l'environnement. Ces mesures prendront toute leur importance lorsqu'il s'agira d'examiner les procédures d'évaluation environnementale, de négocier les ententes de développement économique et régional, et d'assurer une rétroaction efficace à la population, à l'occasion d'initiatives de consultation publique.

Les efforts en vue d'intégrer l'environnement et l'économie dans les processus gouvernementaux de prise de décision, ont mis en évidence certaines questions fondamentales dont il faut s'occuper pour assurer une mise en oeuvre à long terme du Rapport du Groupe de travail. Les changements institutionnels, tel celui qui consiste à exiger que les questions d'environnement et de développement durable figurent dans les documents du Conseil des ministres, ne pourront se concrétiser si on ne prévoit pas former et orienter le personnel, pour qu'il puisse s'acquitter convenablement des tâches d'analyse exigées de lui. De même, les changements apportés aux procédures d'évaluation environnementale doivent s'accompagner de mécanismes de surveillance et d'évaluation adéquats, pour s'assurer d'atteindre leurs objectifs globaux. Les gouvernements, à cette fin, devraient instituer une évaluation annuelle du degré de réalisation des recommandations du Rapport du Groupe de travail, portant sur le leadership gouvernemental.

L'industrie

Pour les recommandations portant sur le leadership, il est moins facile de juger de la réponse de l'industrie que de la réponse des gouvernements, en raison de la diversité de l'industrie et de la difficulté de la caractériser en termes simples. Il vaut la peine de noter que le président du Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) a écrit au Premier Ministre pour lui indiquer qu'il appuyait la mise en oeuvre des recommandations du Groupe de travail. Le CCCE a constitué son propre groupe de travail pour orienter ses activités dans le domaine du développement durable.

Depuis quelque temps, l'industrie s'est impliquée dans bien des domaines visés par les recommandations du Groupe de travail. Ainsi, en décembre 1987, l'Association pétrolière canadienne (APC) a mis au point un code d'éthique environnementale à l'intention de ses compagnies membres. L'Association canadienne des mines et les associations minières provinciales élaborent des politiques d'environnement uniformes et des codes de pratique, qui concordent avec les objectifs du Groupe de travail. L'APC a entrepris de préparer des lignes directrices d'environnement, qui transposeront la politique d'environnement en de bonnes pratiques d'opération ou de fonctionnement. Grâce à son programme *Responsible Care*, l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques a elle aussi mis au point des codes de pratique et un programme d'évaluation environnementale, pour ses compagnies membres. Plusieurs entreprises ont adopté récemment des mécanismes internes de vérification environnementale, pour surveiller la conformité des entreprises. Toutefois, le recours aux vérifications environnementales, grâce auxquelles responsables et administrateurs d'entreprise peuvent évaluer annuellement la conformité de leur entreprise, est loin d'être généralisé. L'industrie canadienne du pétrole a inauguré des programmes de formation sur des questions comme la lutte contre les déversements pétroliers ainsi que l'évaluation et la surveillance des impacts environnementaux. Le Groupe de travail se déclare en faveur de ce travail, et exhorte les associations industrielles à poursuivre leurs efforts pour encourager leurs compagnies membres à élaborer des politiques d'environnement, et à mener leurs activités de façon compatible avec un développement économique durable.

Les suites données au Rapport du Groupe de travail et aux initiatives de certains gouvernements, indiquent que l'industrie appuie les recommandations sur les tables rondes, notamment quant au rôle actif qu'elle est appelée à jouer dans ces mécanismes. Les entreprises et d'autres participants peuvent s'inquiéter de l'adoption d'un cadre favorisant plus de participation et plus d'ouverture pour résoudre les problèmes; il faudra prendre des mesures pour minimiser cette inquiétude, notamment pour assurer que les décisions soient prises d'une manière plus efficace et en temps opportun. Un leadership est requis de la part des entreprises afin que les nouveaux mécanismes, telles les tables rondes, s'avèrent une réussite.

Les avantages d'une participation de l'industrie pourraient s'avérer très importants, car les tables rondes représentent un cadre in-

stitutionnel qui offre un grand potentiel dans l'établissement d'objectifs et de politiques. L'industrie souhaite devenir partie intégrante de ce cadre et contribuer au succès du développement économique durable. Il importe de diffuser très largement le Rapport du Groupe de travail et ses messages auprès des industriels, pour assurer l'entière participation de ceux-ci à la démarche initiée par le Groupe de travail. Également, le leadership assuré par certains secteurs industriels et leurs associations, continuera de servir comme témoin de l'appui empressé de l'industrie.

Dans le contexte nord-américain, on peut attendre de l'industrie qu'elle élabore et soumette des suggestions originales, pratiques et dynamiques, pour la mise en oeuvre d'un développement durable.

3.2.2 Responsabilités internationales

Le Rapport du Groupe de travail abordait les responsabilités internationales du Canada. Le lien fondamental que le Groupe entretenait avec la Commission mondiale sur l'environnement et le développement a orienté sa démarche en ce qui a trait au niveau international. Le Canada est et restera un intervenant actif sur le plan international. Le présent rapport fait état de certaines initiatives à cet égard, pour montrer que le Canada compte déjà bien des réalisations. Mais il reste beaucoup à faire avant que le concept de développement économique durable ne soit accepté et mis en pratique. Le concours prêté par le Canada à la Commission mondiale sur l'environnement et le développement est digne de mention, à commencer par la tournée de la Commission au Canada en mai 1986, jusqu'au 19 octobre 1987, date où le Canada s'est joint à beaucoup d'autres pays, à l'Assemblée générale des Nations-Unies, pour souscrire au Rapport de la Commission mondiale. Le Rapport du Groupe de travail n'est qu'une des nombreuses initiatives canadiennes témoignant de l'appui du Canada pour le programme global proposé par la Commission. L'adoption du Rapport de la Commission par les organisations non gouvernementales canadiennes a suscité de nombreux congrès et ateliers. La production au Québec d'une édition de ce rapport en français, sous le titre *Notre avenir à tous*, devrait être d'une extrême utilité pour les collectivités francophones.

Devant les préoccupations générales sur le développement durable, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a adopté une nouvelle politique d'aide au développement. En vertu de cette politique, le Canada préconise le développement durable, l'évaluation des effets environnementaux de tous les projets d'investissement, et l'élaboration de stratégies environnementales. L'ACDI consacre maintenant de 20 à 25 pour cent de tous ses crédits d'aide bilatérale à la conservation, à la prévention contre les dommages aussi bien qu'à la restauration, et à des projets destinés à améliorer la gestion des ressources renouvelables et non renouvelables.

Le Canada a fait également office de meneur au niveau international sur la question des changements atmosphériques planétaires. En septembre 1987, il fut l'hôte d'une conférence diplomatique au cours de laquelle il devint un des 22 pays signataires du Protocole de Montréal sur les substances qui amenuisent la couche d'ozone.

Il a été l'initiateur et le promoteur de la notion d'un Droit de l'atmosphère, qui porterait sur la gestion atmosphérique de la planète. En juin 1988, il a été l'hôte d'une Conférence internationale sur *L'atmosphère en évolution: Implications pour la sécurité du globe*. Cette Conférence s'est aussi intéressée à la grave question des changements climatiques planétaires, le développement durable constituant le concept de base de plusieurs des résolutions. Cette manifestation très importante a contribué à poser les bases d'une nouvelle démarche dans ces domaines.

Il ne s'agit là que de quelques-unes des initiatives internationales où le Canada joue un rôle. Si nous les avons mentionnées, c'est pour montrer que, symboliquement comme en substance, notre pays est actif au niveau de toute une gamme d'activités internationales. Nous souhaitons que tous les pays s'intéressent davantage aux multiples problèmes économiques et environnementaux présents dans de nombreuses parties du monde.

3.2.3 Prendre des décisions informées

Plusieurs recommandations du Rapport du Groupe de travail préconisaient des décisions économiques et environnementales fondées sur des données scientifiques et techniques fiables, et prenant en considération les perspectives et intérêts divers de ceux qui peuvent être touchés par ces décisions. Certaines recommandations s'appliquaient dans une perspective de long terme, tandis que d'autres se prêtaient mieux aux mesures à court terme. En émettant des recommandations sur la prise de décisions informées, le Groupe de travail espérait stimuler et accélérer l'activité dans les domaines identifiés.

Rares sont les mesures précises à avoir été prises en réponse à ces recommandations, et au centre d'intérêt qu'elles offrent. La section qui suit porte sur certaines des mesures prises ou proposées, et conclut par des commentaires sur la façon d'avancer sur ce plan.

On a pu constater des progrès eu égard à la recommandation que chaque gouvernement exécute des *projets exemplificateurs* pour illustrer l'intégration de l'environnement et de l'économie. Au Québec, le projet du fleuve Saint-Laurent a été officiellement déclaré *projet exemplificateur*, propre à illustrer les principes et concepts du Rapport du Groupe de travail. Il s'agit d'un projet gigantesque et ambitieux, destiné à gérer tous les aspects économiques, sociaux, environnementaux et autres du fleuve Saint-Laurent, fondé sur de vastes consultations multipartites, sur la recherche et sur l'élaboration d'un plan d'action spécifique. La recommandation sur les *projets exemplificateurs* envisageait un large éventail d'options, de l'énorme projet du fleuve Saint-Laurent à des initiatives de moindre envergure. On peut citer, dans cette catégorie, le projet de Cargill en Alberta, qui s'inscrit tout à fait dans l'esprit des recommandations du Groupe de travail. Il s'agit de trouver une solution innovatrice pour traiter les eaux usées d'une usine d'emballage de viandes de la Cargill, où l'eau traitée en provenance de l'usine et de la ville de High River servira à créer des milieux humides, qui constituent un bon habitat pour la sauvagine. Cargill, la ville de High River, celle d'Okotoks, le

district municipal de Foothills, Canards Illimités et le gouvernement de l'Alberta se partageront les coûts.

Une importante recommandation du rapport visait à faire en sorte que les gouvernements, l'industrie et les organisations non-gouvernementales recourent à des mécanismes multipartites pour régler certaines questions et réaliser certains projets ou programmes. C'était là une tendance qui commençait à se manifester en plusieurs endroits avant la publication du Rapport du Groupe de travail. Les cas d'utilisation des mécanismes multipartites se multiplient, vu l'élargissement de la portée des consultations visant à rendre les propositions de développement plus acceptables.

Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont publié des rapports sur l'état de l'environnement. Plusieurs gouvernements se sont mis à la tâche, ou se sont engagés à en publier sur une base régulière. Le Groupe de travail appuie et encourage ces initiatives.

Il existe un peu partout une volonté croissante d'agir au chapitre de l'élimination des déchets et du recyclage. Ce domaine offre beaucoup d'occasions de *projets exemplificateurs* et autres démonstrations des principes véhiculés dans le Rapport du Groupe de travail. La Conférence nationale sur le développement durable de 1990 sera peut-être la tribune voulue pour rendre compte de ces initiatives.

Le Groupe de travail réaffirme son appui au travail que doivent entreprendre les organismes de recherche, comme le Conseil économique du Canada, afin d'étudier les mécanismes propres à mieux définir les liens entre l'environnement et l'économie. Il faudrait prêter plus d'intérêt à la recommandation sur les prix d'excellence dans le domaine de l'environnement, qui pourraient être décernés par les tables rondes sur l'environnement et l'économie, quand elles seront constituées. S'il existe déjà de nombreux prix remis par diverses organisations, aucun ne vise expressément l'intégration de l'économie et de l'environnement.

Le public réclame plus que des palabres et des consultations. Il veut, dès maintenant, des actions concrètes. Les conférences comme celle sur l'évolution de l'atmosphère tenue en juin 1988, montrent bien qu'il faudra bientôt poser des gestes concrets sur les principales questions d'environnement. L'information actuellement disponible et les expressions générales d'intérêt et d'appui, justifient l'accroissement des investissements dans les domaines à l'égard desquels le Groupe a fait des recommandations. Nous demandons à tous les secteurs de la société et à tous les gouvernements, d'accorder plus d'attention aux mesures qui montreront au public qu'il existe des solutions à notre portée.

3.2.4 Communications et éducation

Le Groupe de travail recommandait dans son Rapport deux événements majeurs pour promouvoir la compréhension de l'intégration de l'environnement et de l'économie. Le premier serait de désigner 1989 ou 1990 comme l'année de l'environnement au Canada. Jusqu'à présent, l'unanimité ne s'est pas faite sur la façon d'appliquer cette recommandation. Certains ont

présenté des arguments contre une formule très centralisée et très structurée. Le CCMRE devrait accorder plus d'attention à cette recommandation et entreprendre des discussions avec les tables rondes sur l'environnement et l'économie à propos de la façon de procéder.

Le second événement est la tenue d'une grande Conférence nationale sur le développement durable. Le Québec, rappelons-le, s'est offert pour l'organiser en 1990 pour le compte du CCMRE, avec le concours et la participation des tables rondes et des divers gouvernements du pays. Le Québec élabore actuellement un scénario prévoyant une évaluation des progrès réalisés au Canada en matière d'intégration de l'environnement et de l'économie, et notamment en ce qui concerne l'élaboration de stratégies de conservation. On fera appel à un mécanisme de consultation multipartite pour préparer la Conférence.

Le Rapport du Groupe de travail demandait aussi d'agir pour assurer l'enseignement de l'économie de l'environnement et la notion de développement durable dans les institutions scolaires et universitaires du Canada. Il incitait les membres du CCMRE à se concerter avec les ministres de l'Éducation et les tables rondes, afin d'élaborer des plans d'action pour une amélioration substantielle de l'éducation dans le domaine de l'environnement. Nous encourageons le CCMRE à collaborer étroitement avec les tables rondes quand elles seront formées, pour éviter que cette proposition, que nous considérons être d'une importance fondamentale, ne soit oubliée.

4.0 Conclusion

Les membres du Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie ont tous été heureux d'avoir pu participer à cette initiative exceptionnelle. Nous avons entamé nos travaux au début de 1987 sans trop savoir quelle serait l'issue finale de nos discussions. En septembre 1987, nous avons rédigé un rapport qui représente un consensus entre groupes souvent considérés comme antagonistes dans le débat sur l'environnement et l'économie.

Que nous ayions pu nous entendre sur cette question témoigne de la perspicacité dont la Commission mondiale sur l'environnement et le développement a fait preuve en réclamant une nouvelle ère de croissance économique, une ère fondée sur des politiques qui maintiennent et accroissent les ressources de l'environnement. Nous espérons qu'on verra dans nos travaux, de même que dans les mécanismes et mesures qu'ils ont suscités, un prolongement direct de la vision de la Commission mondiale. Nous espérons en outre que nous pourrons partager notre expérience avec d'autres pays qui sont aussi à la recherche d'un avenir durable.

Le Rapport du Groupe de travail contient des recommandations destinées à mettre le Canada

sur la voie du développement économique durable. Dans ce rapport d'étape, nous avons apporté des commentaires sur plusieurs de ses recommandations les plus importantes. Si toutes les échéances n'ont pas été respectées et toutes les recommandations n'ont pas été mises en oeuvre, nous demeurons assez satisfaits des mesures prises ou de celles qui sont imminentes.

Le public, les gouvernements et d'autres intervenants se sont montrés largement favorables à notre rapport. À notre avis, les orientations prises jusqu'ici permettent la mise en application de nos recommandations. En terminant deux années de travail très actif, nous lançons un dernier appel à l'action à tous les intervenants, et particulièrement aux dirigeants de notre pays, et assurons de notre appui et de notre bonne volonté ceux qui veulent continuer à agir pour un environnement sûr et sain et pour une économie productive.